LYSANDER FUNDS | TRIASIMA

Fonds d’actions tous pays Triasima Lysander

Pour le semestre clos le 30 juin 2026

États financiers intermédiaires

(non audité)



LES AUDITEURS DU FONDS N'ONT PAS AUDITÉ CES ÉTATS FINANCIERS.

Lysander Funds Limited, gestionnaire du Fonds, nomme un auditeur indépendant pour l'audit des états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois sur les valeurs mobilières, si l'auditeur n'a pas examiné les états financiers intermédiaires du Fonds, il doit en faire état dans un avis accompagnant les états financiers. Le prochain rapport sur le Fonds contiendra l'information financière annuelle auditée au 31 décembre 2026.

Table des matières

États financiers intermédiaires

États intermédiaires de la situation financière **1**

États intermédiaires du résultat global **2**

États intermédiaires de l’évolution de l’actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables **3**

Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie **5**

Annexe intermédiaire du portefeuille **6**

Notes annexes **8**

Fonds d'actions tous pays Triasima Lysander

États intermédiaires de la situation financière (non audité)

Aux	30 juin 2026	31 décembre 2025
Actif		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	10 696 074 $	7 274 434 $
Trésorerie et équivalents de trésorerie	147 874	209 444
Montant à recevoir du gestionnaire	11 852	22 574
Remboursements à recevoir	876	526
Dividendes à recevoir	6 514	2 036
Souscriptions à recevoir	2 625	–
Total de l'actif	**10 865 815 $**	**7 509 014 $**
Passif		
Charges à payer	10 194 $	18 064 $
Montant à payer à des courtiers en placement	25 706	–
Distributions à payer	–	2 086
Total du passif	**35 900 $**	**20 150 $**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**10 829 915 $**	**7 488 864 $**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	93 402 $	55 680 $
Série F	10 433 865	7 378 334
Série O	302 648	54 850
Total de l'actif net	**10 829 915 $**	**7 488 864 $**
Nombre de parts rachetables en circulation		
Série A	4 352	3 474
Série F	475 140	452 392
Série O	22 649	5 551
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	21,46 $	16,03 $
Série F	21,96	16,31
Série O	13,36	9,88
*Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût	6 979 134 $	5 543 163 $

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers intermédiaires.

Fonds d'actions tous pays Triasima Lysander

États intermédiaires du résultat global (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Produits		
Revenu de dividendes	69 186 $	54 615 $
Autres revenus	6 212	5 052
Profit réalisé et latent (perte réalisée et latente) sur les placements		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements vendus	743 859	431 887
Profit net (perte nette) de change réalisé	572	1 193
Variation de la plus-value (moins-value) latente des devises	(104)	10
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	1 997 569	(239 099)
Total du bénéfice (de la perte) d'exploitation	**2 817 294 $**	**253 658 $**
Charges		
Frais de gestion	38 928 $	29 005 $
Coûts de transaction	11 900	11 112
Frais de dépôt	8 817	10 910
Frais de garde	3 100	2 359
Frais d'administration du Fonds	2 384	881
Charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts	667	159
Frais juridiques	442	159
Honoraires d'audit	239	159
Frais liés au comité d'examen indépendant	220	159
Charge liée aux droits réglementaires	220	159
Frais bancaires	194	246
Total des charges d'exploitation	**67 111 $**	**55 308 $**
Retenue d'impôt	**8 348 $**	**9 331 $**
Remboursement des charges	**(11 852) $**	**(11 771) $**
Total des charges d'exploitation nettes	**63 607 $**	**52 868 $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	**2 753 687 $**	**200 790 $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par série		
Série A	20 472 $	1 191 $
Série F	2 649 773	199 599
Série O	83 442	–
Variation du total de l'actif net	**2 753 687 $**	**200 790 $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par part		
Série A	5,70 $	0,39 $
Série F	5,65	0,51
Série O	3,74	–

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers intermédiaires.

Fonds d'actions tous pays Triasima Lysander

États intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	7 488 864 $	6 435 451 $
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	2 753 687	200 790
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(4 979)	(4 429)
Total des distributions	**(4 979) $**	**(4 429) $**
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	20 250 $	4 000 $
Série F	799 349	44 673
Série O	215 396	–
Produit total	**1 034 995 $**	**48 673 $**
Coût des parts rachetées		
Série A	(3 000)	–
Série F	(393 591)	(15 731)
Série O	(51 040)	–
Coût total	**(447 631) $**	**(15 731) $**
Distributions réinvesties		
Série A	10	9
Série F	4 969	4 420
Total des réinvestissements	**4 979 $**	**4 429 $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	**3 341 051 $**	**233 732 $**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	**10 829 915 $**	**6 669 183 $**

Série A

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	55 680 $	46 516 $
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	20 472	1 191
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(10)	(9)
Total des distributions	**(10) $**	**(9) $**
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	20 250	4 000
Coût des parts rachetées	(3 000)	–
Distributions réinvesties	10	9
Total des opérations sur les parts rachetables	**17 260 $**	**4 009 $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	**37 722 $**	**5 191 $**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	**93 402 $**	**51 707 $**

Fonds d’actions tous pays Triasima Lysander

États intermédiaires de l’évolution de l’actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité) (suite)

Série F

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	7 378 334 $	6 388 935 $
Variation de l’actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l’exploitation	2 649 773	199 599
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(4 969)	(4 420)
Total des distributions	**(4 969) $**	**(4 420) $**
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l’émission de parts rachetables	799 349	44 673
Coût des parts rachetées	(393 591)	(15 731)
Distributions réinvesties	4 969	4 420
Total des opérations sur les parts rachetables	**410 727 $**	**33 362 $**
Variation de l’actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	**3 055 531 $**	**228 541 $**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	**10 433 865 $**	**6 617 476 $**

Série O

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	54 850 $	– $
Variation de l’actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l’exploitation	83 442	–
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l’émission de parts rachetables	215 396	–
Coût des parts rachetées	(51 040)	–
Total des opérations sur les parts rachetables	**164 356 $**	**– $**
Variation de l’actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	**247 798 $**	**– $**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	**302 648 $**	**– $**

Fonds d'actions tous pays Triasima Lysander

Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	2 753 687 $	200 790 $
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(184)	(7)
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements vendus	(743 859)	(431 887)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements	(1 985 669)	250 211
Variation de la moins-value (plus-value) latente des devises	104	(10)
Achat de placements	(4 526 712)	(3 744 053)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	3 834 600	3 677 566
Dividendes à recevoir	(4 478)	(1 527)
Charges à payer	(7 870)	(8 199)
Montant à recevoir du gestionnaire	10 722	21 339
Remboursements à recevoir	(350)	(373)
Montant à payer à des courtiers en placement	25 706	–
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	**(644 303) $**	**(36 150) $**
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(2 086) $	(2 194) $
Produit de l'émission de parts rachetables	1 032 370	48 673
Montants payés au rachat de parts rachetables	(447 631)	(15 731)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	**582 653 $**	**30 748 $**
(Perte) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	80	17
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	(61 650)	(5 402)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début	209 444	17 953
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin	**147 874 $**	**12 568 $**
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Intérêts reçus	– $	53 088 $
Dividendes reçus	64 708	9 331
Retenue d'impôt	8 348	246
Intérêts versés	194	–

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers intermédiaires.

Fonds d’actions tous pays Triasima Lysander

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2026 (non audité)

	Valeur nominale/nombre d’actions	Coût moyen ($)	Juste valeur ($)
Actions étrangères (98,7 %)			
AerCap Holdings NV	815	117 003 $	168 657 $
Alphabet Inc.	705	181 625	357 650
Ambea AB	4 710	65 818	103 011
Apple Inc.	770	296 668	316 285
Asics Corp.	3 530	125 717	134 824
ASM PACIFIC TECHNOLOGY LTD	4 615	89 086	199 479
AT&S Austria Technologie & Systemtechnik AG	890	82 326	304 459
Banco de Chile	2 700	107 358	152 391
Barclays PLC	3 720	102 903	141 840
BBB FOODS INC.	3 640	198 521	215 367
BE SEMICONDUCTOR IND	290	88 283	134 985
BorgWarner Inc.	1 205	95 897	113 581
Broadcom Inc.	190	49 457	101 884
Casey’s General Stores Inc	85	92 026	95 901
CH Robinson Worldwide Inc.	430	65 196	114 964
CHINA LIFE INSURANCE CO LTD	22 130	132 438	106 791
Cisco Systems	705	65 566	117 552
CITIZENS FINANCIAL G ROUP INC.	2 285	208 090	227 284
Comfort Systems USA Inc.	80	120 967	225 078
CONTEMPORARY H	1 300	120 394	165 185
CSX Corp.	2 225	124 584	150 123
CVS Health Corporation	730	98 616	107 202
E.ON SE	3 000	81 176	87 670
Eli Lilly & Co.	125	184 594	212 831
EZCORP Inc.	3 405	88 326	167 096
Ferrovial SE	1 440	100 836	140 249
Food & Life Companies Ltd.	2 370	104 885	101 009
GE Vernova LLC	125	37 897	208 471
Gilead Sciences	615	104 039	110 298
Goldman Sachs Group Inc.	70	71 625	100 498
Grupo Cibest SA	1 450	84 664	163 494
HALYK SAVINGS BANK-G DR	2 815	126 501	119 681
HOCHTIEF AG	325	85 150	265 564
HUNTINGTON BANCSHARE S INC/OH	3 615	82 946	90 984
Intel Corporation	1 245	69 597	246 535
Interactive Brokers Group Inc.	1 655	161 901	204 487
Itochu Corp.	6 715	74 564	108 685
JFrog Ltd.	940	105 798	121 268
JP Morgan Chase & Co.	205	24 867	95 255
Kla-Tencor Corp.	640	96 293	274 107
Kubota Corp.	6 045	128 678	141 722
Lam Research Corp.	395	87 400	242 977
Lumentum Holdings Inc	75	82 067	91 354
Microsoft	340	194 052	180 037
Millicom International Cellular SA	1 235	55 477	159 115
Mitsui Kinzoku Co Ltd	280	92 269	104 009
Monolithic Power Systems Inc.	90	113 567	176 609
Murata Manufacturing Co. Ltd.	1 960	55 645	194 978
Nextpower Inc.	645	80 925	109 086
Nokia Corp, parrainé, CAAE	6 460	91 824	121 781
Novartis AG, CAAE	395	73 603	87 876

Fonds d’actions tous pays Triasima Lysander

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2026 (non audité) (suite)

	Valeur nominale/nombre d’actions	Coût moyen ($)	Juste valeur ($)
Actions américaines (98,7 %) (suite)			
Nvidia Corp.	820	98 876	232 538
Quanta Services Inc.	140	85 268	143 098
Raiffeisen Bank International AG	1 300	98 768	117 712
Royalty Pharma PLC	2 110	150 438	168 453
SIMON PROPERTY GROUP INC.	470	127 395	149 216
SK Hynix Inc.	125	65 755	316 148
Taiwan Semiconductor Co.	330	101 019	223 718
Technoprobe SpA	2 650	76 570	149 428
Texas Instruments Inc.	290	80 322	122 706
TJX Companies Inc.	595	87 832	127 962
TRANSOCEAN LTD	21 450	147 594	148 897
UBS Group AG	1 345	64 704	94 624
Vat Group Ag	90	108 637	111 613
Walmart Inc.	665	89 547	106 917
Welltower Inc.	480	96 031	154 653
WILLIAMS SONOMA INC.	300	83 695	99 269
Zabka Group SA	4 572	46 978	46 903
Total		**6 979 134 $**	**10 696 074 $**
Total du portefeuille (98,7 %)		**6 979 134 $**	**10 696 074 $**
Trésorerie et équivalents de trésorerie (1,4 %)			147 874
Autres actifs moins les passifs (-0,1 %)			(14 033)
Actif net			**10 829 915 $**

Fonds d’actions tous pays Triasima Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2026 (non audité)

1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 3080 Yonge St., Suite 4000, Toronto (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire » ou « Lysander ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d’administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d’en coordonner la prestation, notamment, mais sans s’y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l’établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d’autres services administratifs.

Le Fonds d’actions tous pays Triasima Lysander (le « Fonds ») est un fonds commun de placement constitué en vertu des lois de la province de l’Ontario aux termes d’une déclaration de fiducie cadre modifiée et mise à jour datée du 26 novembre 2025, telle qu’elle peut être modifiée et mise à jour à l’occasion. Le 31 décembre 2015, le Fonds a commencé ses activités et est devenu un émetteur assujetti dont les parts étaient admissibles aux fins de placement en vertu d’un prospectus simplifié.

L’objectif de placement du Fonds est de procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées partout dans le monde.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds est Gestion de portefeuille Triasima inc. (le « gestionnaire de portefeuille »).

2. Mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires (les « états financiers ») ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité, telles qu’elles sont publiées par l’International Accounting Standards Board (l’« IASB »). Les présents états financiers ont été préparés conformément à IAS 34 *Information financière intermédiaire* et ne comprennent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels. Ces états financiers devraient être lus parallèlement aux états financiers annuels et aux notes annexes du Fonds.

Le conseil d’administration de Lysander a autorisé la publication des états financiers le 27 août 2026.

3. Informations sur les méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables significatives du Fonds sont les suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d’autres placements à court terme sur un marché actif dont l’échéance initiale est d’au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers en placement ou à recevoir de courtiers en placement, les montants à payer/recevoir au titre des contrats de change à terme et les charges à payer.

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Actifs financiers

Le Fonds classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des fonds communs de placement en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Ces actifs financiers sont gérés, et leur rendement est évalué, en fonction de la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l’objectif de tirer des flux de trésorerie de leur réalisation par voie de vente. Le Fonds n’a pas choisi de désigner irrévocablement des titres de capitaux propres comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, ces actifs financiers sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

3. Informations sur les méthodes comptables significatives (suite)

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (suite)

Passifs financiers

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Tous les dérivés et positions vendeur inclus dans cette catégorie sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds n'applique la comptabilité de couverture générale à aucune de ses positions sur dérivés.

Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie donnée en garantie des positions sur dérivés, les produits à recevoir, les montants à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers ainsi que les autres montants à recevoir ou à payer à court terme.

IFRS 9 exige l'utilisation du modèle des pertes de crédit attendues comme nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti. À chaque date de clôture, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes sur la trésorerie reçue en garantie, les montants à recevoir des courtiers, les produits à recevoir et les autres montants à recevoir à court terme à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Compte tenu de la nature à court terme et de la grande qualité de crédit des montants à recevoir, le Fonds a déterminé que les corrections de valeur pour pertes de crédit ne sont pas significatives ou ne sont pas considérées comme s'étant dépréciées.

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations.

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont reclassés dans le niveau 3. Le gestionnaire considère la pertinence du transfert lorsqu'un événement est susceptible d'entraîner une réévaluation du niveau. Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est appréciée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur repose sur des données observables nécessitant des ajustements importants eux-mêmes fondés sur des données non observables, cette évaluation correspond alors au niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré. La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert un jugement important de la part du Fonds. Le Fonds considère les données observables comme des données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes. Le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, selon le cas, est présenté dans les notes annexes du Fonds. Les transferts importants entre les niveaux sont également présentés dans les notes annexes du Fonds, le cas échéant. Le rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les périodes closes le 30 juin 2026 et le 31 décembre 2025, le cas échéant, est présenté dans les notes annexes du Fonds.

Comptabilisation et décomptabilisation

Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

3. Informations sur les méthodes comptables significatives (suite)

Comptabilisation et décomptabilisation (suite)

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l’état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d’intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d’intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l’état du résultat global.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à expiration ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l’obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu’elle est annulée ou qu’elle arrive à expiration.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l’état du résultat global.

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net réalisé (la perte nette réalisée) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l’expiration d’options vendues, auquel cas les profits réalisés sont équivalents à la prime reçue, et de l’exercice d’options d’achat couvertes vendues s’ajoutant aux profits et aux pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d’exercice de l’option.

Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture à la fin de la période. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l’écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n’est pas situé dans l’écart acheteur-vendeur, le Fonds détermine le point situé dans l’écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont facilement et régulièrement disponibles auprès d’une bourse, d’un courtier, d’un négociateur, d’un groupe sectoriel, d’un service d’établissement des prix ou d’un organisme de réglementation et que ces cours représentent des transactions réelles et régulièrement conclues sur le marché dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d’évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données de marché et le moins possible sur des données non observables. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l’information financière.

Les techniques d’évaluation font appel à des hypothèses vérifiables et à des données observables sur le marché lorsque celles-ci sont disponibles. Si cette information n’est pas disponible, les données peuvent être obtenues à partir d’actifs comparables sur des marchés actifs, de prix observés récemment pour des transactions comparables ou d’autres données observables sur le marché. Pour évaluer la juste valeur, le Fonds sélectionne les données non observables sur le marché qui seront utilisées dans les techniques d’évaluation en se basant sur les données historiques, sur le niveau des données déterminé en fonction de produits similaires dont les prix sont connus et sur sa connaissance des conditions actuelles du marché et des démarches d’évaluation. Les données d’entrée non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n’existe pas de données d’entrée observables pertinentes disponibles, ce qui rend possible une évaluation dans les cas où il n’y a pas, ou guère, d’activité sur les marchés relativement à l’actif ou au passif à la date d’évaluation. Toutefois, l’objectif de l’évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l’estimation d’une valeur de sortie à la date d’évaluation, du point de vue d’un intervenant du marché qui détient l’actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d’entrée non observables reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l’actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques. Les données issues d’un modèle représentent toujours une estimation ou une approximation d’une valeur qui ne peut pas être déterminée avec certitude, et les techniques d’évaluation utilisées peuvent ne pas tenir compte de tous les facteurs pertinents aux positions détenues par le Fonds. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, au besoin, afin de permettre la prise en compte de facteurs additionnels, notamment le risque lié au modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie. Les titres de créance non cotés sont évalués sur la base de données observables comme les prix fournis par une entreprise de fixation des prix reconnue et indépendante qui établit les prix des titres en fonction des transactions récentes et des cours reçus des intervenants du marché et en incorporant les données observables sur le marché et en utilisant les pratiques standards du secteur. Les titres de créance non cotés pour lesquels les cours actuels ne sont pas faciles à obtenir sont évalués au moyen d’une des autres techniques d’évaluation décrites ci-dessous.

3. Informations sur les méthodes comptables significatives (suite)

Évaluation de la juste valeur (suite)

Le Fonds utilise des techniques d'évaluation largement reconnues pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement et pour lesquels il n'y a pas de cours du marché. Les techniques d'évaluation les plus couramment utilisées comprennent : i) la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) la méthode de la valeur relative, iii) les méthodes d'évaluation des options, iv) la technique du financement par placement privé, v) des modèles d'évaluation élaborés à l'interne, et vi) l'activité sur les marchés. Dans certains cas, il peut être raisonnable et approprié d'évaluer les instruments au coût si aucun événement ultérieur important n'a eu d'incidence sur la valeur. La technique d'évaluation fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus permet d'évaluer la juste valeur en appliquant aux flux de trésorerie futurs estimatifs des actifs et des passifs un taux d'actualisation ou une marge d'escompte reflétant les écarts de taux ou de financement requis pour obtenir la valeur actualisée d'instruments présentant un profil de risque et de liquidités comparable sur le marché. Pour cette technique d'évaluation, les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir des cours du marché observés ou implicites des flux de trésorerie futurs ou au moyen des modèles de prévision des flux de trésorerie standards du secteur. Les facteurs d'actualisation appliqués dans les calculs sont générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. La méthode de la valeur relative permet d'évaluer la juste valeur à partir des cours du marché pour des actifs ou des passifs équivalents ou comparables auxquels on apporte des ajustements afin de tenir compte des différences entre les instruments observés et les instruments que l'on cherche à évaluer. Les méthodes d'évaluation des options consistent à émettre des hypothèses à l'égard des fluctuations futures des prix d'un ou de plusieurs actifs référencés sous-jacents afin d'obtenir la moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu de l'option. La moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu ainsi obtenue est ensuite actualisée au moyen de facteurs d'actualisation générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. Le modèle d'évaluation des options peut faire appel à une formule analytique ou à d'autres techniques de calcul (par exemple, un arbre binomial ou une simulation de Monte Carlo). Dans le cas d'instruments complexes ou pour lesquels il n'y a pas de marché actif, on peut estimer la juste valeur en combinant les prix observés pour d'autres transactions, s'il y a lieu, les services de prix fixés par consensus et les cours pertinents établis par des courtiers. Il convient alors de porter attention à ces cours (notamment pour savoir s'ils ont été fournis à titre indicatif ou s'il s'agit de prix fermes) et à la relation entre les activités observées récemment sur les marchés et les prix fixés par consensus. Le financement par placement privé désigne l'opération par laquelle une société mobilise des capitaux en émettant des titres additionnels sur les marchés privés. Pour évaluer le caractère raisonnable du prix de souscription et son approximation de la juste valeur dans le cadre d'un tel placement, l'information à considérer comprend les modalités du placement, le prix de souscription et le montant total des capitaux mobilisés. Par opposition aux appels publics à l'épargne effectués par l'intermédiaire d'une bourse reconnue, les financements par placement privé ne sont pas accessibles au grand public. Le Fonds utilise également des modèles élaborés à l'interne qui sont normalement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues dans le secteur. Les hypothèses et les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation comprennent les courbes de taux d'intérêt de référence, les écarts de taux et de financement servant à estimer les taux d'actualisation, les cours des titres de capitaux propres et des obligations, les indices boursiers, les taux de change, les niveaux de volatilité des marchés et les corrélations observées. Dans les cas où il y a peu d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif près de la date d'évaluation, le prix de transaction le plus récent peut être utilisé.

Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex-dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon le mode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujetti à l'impôt.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, le Fonds doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

3. Informations sur les méthodes comptables significatives (suite)

Estimations comptables (suite)

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications des estimations comptables sont comptabilisées au cours de la période où elles sont apportées si elles ne touchent que cette période, ou au cours de la période où elles surviennent et des périodes ultérieures, si ces modifications touchent à la fois la période considérée et les périodes ultérieures.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et les parts de chaque série représentent une quote-part égale et proportionnelle de l’actif attribué à chaque série. Les frais de gestion diffèrent pour chacune des séries. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d’après leur valeur de rachat.

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d’une part de la série applicable du Fonds à chaque date d’évaluation.

Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part pour chaque série de parts du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative d’une série de parts par le nombre total de parts de la série en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l’évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l’évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

Conversion de devises

Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les produits et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

Contrats de change à terme

La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l’état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

Imposition

Le Fonds constitue une fiducie d’investissement à participation unitaire aux termes de la *Loi de l’impôt sur le revenu* (Canada). Le Fonds est assujetti à l’impôt sur son revenu imposable net pour l’année d’imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n’est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l’année d’imposition. Le Fonds a l’intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés, de manière à ce qu’il ne soit assujetti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d’impôt ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2025, le Fonds avait un montant de néant (31 décembre 2024 – néant) au titre des pertes en capital nettes et un montant de néant (31 décembre 2024 – néant) au titre des pertes autres qu’en capital.

Distributions

Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque année et des distributions de gains en capital nets réalisés, le cas échéant, chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l’état de l’évolution de l’actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

3. Informations sur les méthodes comptables significatives (suite)

Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

Détermination de la monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, le Fonds se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« $ CA »). Par conséquent, le Fonds a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée comme il est décrit à la rubrique intitulée « Évaluation de la juste valeur » à la note 3.

Nouvelles normes comptables et modifications futures des normes comptables

États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié la nouvelle norme comptable IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme introduit des sous-totaux nouvellement définis dans l'état du résultat net, des exigences relatives au regroupement et à la ventilation des informations, et des informations à fournir sur les mesures de la performance définies par la direction dans les états financiers. La nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue actuellement l'incidence sur les états financiers.

4. Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, la charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Le gestionnaire peut verser des frais de service à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds. Des frais de service peuvent être versés aux courtiers et aux maisons de courtage à titre de rémunération pour les services continus qu'ils offrent aux porteurs de parts de série A, le cas échéant.

Les frais de service ne peuvent dépasser 1,00 % par an pour les parts de série A, à l'exclusion des taxes applicables.

5. Émission et rachat de parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de revenu net et de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative.

5. Émission et rachat de parts (suite)

Au cours des périodes closes les 30 juin 2026 et 2025, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

Série A

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Parts en circulation, au début	3 474	2 874
Émission de parts rachetables	1 054	243
Rachat de parts rachetables	(177)	–
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	1	1
Parts en circulation, à la fin	**4 352**	**3 118**

Série F

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Parts en circulation, au début	452 392	391 890
Émission de parts rachetables	44 945	2 834
Rachat de parts rachetables	(22 479)	(1 036)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	282	280
Parts en circulation, à la fin	**475 140**	**393 968**

Série O

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Parts en circulation, au début	5 551	–
Émission de parts rachetables	20 984	–
Rachat de parts rachetables	(3 886)	–
Parts en circulation, à la fin	**22 649**	**–**

6. Transactions entre parties liées

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie certains services de gestion de placements et fournit certains services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion.

Le gestionnaire peut offrir une réduction des frais de gestion au bénéfice de certains porteurs de parts qui (entre autres conditions) détiennent des placements importants dans le Fonds. Pour offrir cette réduction, le gestionnaire réduit les frais de gestion imputés au Fonds en fonction des actifs que détient le porteur visé, et le Fonds distribue au porteur le montant de la réduction sous forme de parts supplémentaires de la même série du Fonds.

Au 30 juin 2026, le gestionnaire, l'actionnaire majoritaire du gestionnaire, les administrateurs et dirigeants du gestionnaire, ainsi que certains membres de leur famille immédiate, détenaient une participation de 74,4 % dans le Fonds (31 décembre 2025 – 79,9 %).

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 1,80 % pour les parts de série A et jusqu'à 0,80 % pour les parts de série F, à l'exclusion des taxes applicables, en fonction de la valeur liquidative de chaque série. Les parts de série O ne comportent aucuns frais de gestion parce que les investisseurs paient directement au gestionnaire des frais de gestion négociés.

Au cours de la période close le 30 juin 2026, le gestionnaire a versé 17 068 $ (30 juin 2025 – 12 716 $) au gestionnaire de portefeuille pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 30 juin 2026, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 9 180 $ (31 décembre 2025 – 7 270 $).

7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025.

Au 30 juin 2026	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Titres de capitaux propres	10 696 074 $	– $	– $	10 696 074 $
Total	**10 696 074 $**	**– $**	**– $**	**10 696 074 $**

Au 31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Titres de capitaux propres	7 274 434 $	– $	– $	7 274 434 $
Total	**7 274 434 $**	**– $**	**– $**	**7 274 434 $**

8. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en instruments de créance, comme les obligations. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers en placement ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances clients en fonction des données historiques et des déclarations prospectives.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts contre trésorerie. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins.

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025 :

Au 30 juin 2026	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Charges à payer	– $	10 194 $	– $
Montant à payer à des courtiers en placement	25 706	–	–

Au 31 décembre 2025	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Distributions à payer	2 086 $	– $	– $
Charges à payer	–	18 064	–

8. Gestion du risque (suite)

Risque de marché

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le cas échéant, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et s'assure que la durée du portefeuille se situe à l'intérieur des limites précisées dans les politiques et dans les objectifs de placement du Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le Fonds n'avait aucun placement important en instruments de créance qui était exposé au risque de taux d'intérêt.

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le cas échéant, le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition nette du Fonds (avant couverture, le cas échéant) au risque de change aux :

Exposition au risque de change	30 juin 2026 (en %)	31 décembre 2025 (en %)
$ US	72,1	80,5
Euro	13,2	8,0
Livre sterling	–	–
Autres	14,9	9,8

Au 30 juin 2026, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport aux devises susmentionnées, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté de 0,9 % (31 décembre 2025 – 0,9 %).

Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le cas échéant, ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de capitaux propres. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Au 30 juin 2026, environ 98,7 % (31 décembre 2025 – 97,1 %) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 % au 30 juin 2026, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 534 804 $ (31 décembre 2025 – 363 722 $).

Fonds d’actions tous pays Triasima Lysander

3080 Yonge Street, Suite 4000
Toronto (Ontario) M4N 3N1
www.lysanderfunds.com

® Lysander Funds est une marque déposée de Lysander Funds Limited